

Rapport du troisième trimestre 2011

COMPTE RENDU

Page 2

ÉTATS FINANCIERS ET NOTES

Page 6



ROYAL CANADIAN MINT
MONNAIE ROYALE CANADIENNE

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

COMPTE RENDU

MODE DE PRÉSENTATION

Depuis le 1^{er} avril 2011, toutes les sociétés d'État fédérales doivent préparer et rendre public un rapport financier trimestriel dans les 60 jours suivant la fin du trimestre de la société. Par conséquent, la Monnaie royale canadienne a préparé le présent rapport comme l'exige l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* en appliquant la norme émise par le Conseil du Trésor du Canada. Le présent compte rendu doit être lu dans le contexte des états financiers consolidés non audités.

La Monnaie a préparé les états financiers pour les 13 semaines closes le 1^{er} octobre 2011 et a révisé les états financiers consolidés non audités pour les 13 semaines closes le 2 octobre 2010 afin de se conformer aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Veuillez consulter la note 22 « TRANSITION AUX IFRS » dans les états financiers consolidés non audités pour des informations sur l'incidence de la transition aux IFRS et un rapprochement de l'information financière touchée.

PERFORMANCE

Résultats consolidés et performance financière consolidée

(en millions de \$CAN pour les périodes closes le 1^{er} octobre 2011 et le 2 octobre 2010)

	T3	T3	Cumulés	Cumulés
	2011	2010	2011	2010
Produits des activités ordinaires	951,2	498,6	2 280,7	1 516,2
Résultat avant impôts	18,5	10,2	37,8	35,7
Résultat	13,3	8,1	27,1	25,1
Total de l'actif	353,0	307,2	353,0	307,2
Fonds de roulement	132,8	120,0	132,8	120,0

REMARQUE : L'exercice de la Monnaie clos le 31 décembre. Le cumul depuis le début de l'exercice couvre les 39 semaines jusqu'au 1^{er} octobre 2011 et 2 octobre 2010.

APERÇU CONSOLIDÉ

Une demande non réduite des produits et des services fournis par trois des quatre lignes commerciales de la Monnaie au cours des 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2011 ont continué à maintenir les produits des activités ordinaires à un niveau record. Les produits consolidés pour les 13 semaines closes le 1^{er} octobre 2011 ont augmenté à 951,2 millions de dollars, soit une augmentation de 90,8 % par rapport aux produits consolidés au cours de la même période en 2010. Le cumul des produits consolidés depuis le début de l'exercice jusqu'au 1^{er} octobre 2011 a progressé de 50,4 % par rapport au cumul des produits consolidés pour la même période en 2010. Cette augmentation est surtout tributaire de l'accroissement du volume et des prix des pièces d'investissement vendues en raison des inquiétudes grandissantes au sujet de la conjoncture mondiale.

Le résultat consolidé avant impôts pour les 13 semaines closes le 1^{er} octobre 2011 a augmenté de 81,4 %, passant à 18,5 millions de dollars par rapport à la même période en 2010. Le cumul du résultat consolidé avant impôts depuis le début de l'exercice jusqu'au 1^{er} octobre 2011 a progressé de 5,9 %, passant à 37,8 millions de dollars en comparaison de la même période en 2010. La progression a été réalisée en dépit de la forte concurrence qui sévit sur le marché international des produits d'investissement et qui fait augmenter les frais de location et compresse les marges. La Monnaie demeure déterminée à préserver sa quote-part prépondérante du marché.

Le total de l'actif consolidé s'est haussé à 353,0 millions de dollars, soit une augmentation de 14,9 % par rapport à la même période en 2010. La trésorerie a connu une hausse modeste pour atteindre 59,4 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre, mais a chuté de manière significative en comparaison de la même période en 2010. S'élevant à 115,7 millions de dollars, les stocks se sont accrus de 23,7 % par rapport au trimestre précédent et de 46,8 % à la fin de la même période en 2010 à cause des achats de métaux précieux en vue de combler les besoins en produits numismatiques pendant une bonne partie de 2012. Les immobilisations corporelles ont connu un accroissement de 10,2 % pour atteindre 152,9 millions de dollars par rapport à la même période en 2010.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

Au cours de la période, la Monnaie n'a pas connu de changement important dans ses activités, au sein de son personnel ou dans ses programmes. La stratégie d'entreprise est demeurée inchangée et tous les hauts dirigeants et les administrateurs sont encore les mêmes.

À la fin du troisième trimestre de 2011, la Monnaie avait dépassé les cibles établies dans le Plan d'entreprise de 2011 que le gouvernement du Canada a approuvé en mars 2011. Les prévisions élaborées pour les 13 semaines ultérieures indiquent que le dernier trimestre devrait continuer de renforcer la performance des trois premiers trimestres.

PERFORMANCE PAR LIGNE COMMERCIALE

Produits des activités ordinaires par ligne commerciale

(en millions de \$CAN pour les périodes closes le 1^{er} octobre 2011 et le 2 octobre 2010)

	T3 2011	T3 2010	Cumulés 2011	Cumulés 2010
Pièces de circulation canadiennes	40,6	33,0	97,1	100,1
Pièces de circulation étrangères	6,7	10,6	29,5	20,3
Produits numismatiques	21,7	15,3	63,8	53,8
Produits d'investissement et affinage	882,2	439,7	2 090,3	1 342,0

Points saillants de l'exploitation et analyse des résultats

Pièces de circulation canadiennes : La Monnaie a vendu 244,0 millions de pièces au cours des 13 semaines closes le 1^{er} octobre 2011, soit une augmentation de 13,6 % par rapport aux 214,7 millions de pièces vendues au cours de la même période en 2010. Les produits des activités ordinaires provenant de la frappe de pièces de circulation canadiennes ont grimpé de 30,0 %, passant à 35,5 millions de dollars pour le trimestre comparativement à 27,3 millions pour la même période en 2010. L'écart dans l'augmentation des produits comparé au volume traduit le volume de production des pièces de un dollar et de deux dollars. La mise en marché de cinq pièces de circulation spéciales à thème commémoratif pour célébrer le centenaire de Parcs Canada et le patrimoine naturel légendaire du Canada a été approuvée. Les pièces devraient être en circulation à la fin de l'exercice 2011 et au début de 2012.

Le Programme de récupération des alliages continue à générer des produits des activités ordinaires et un résultat importants grâce aux pièces récupérées dans le cadre du programme de recyclage de la Monnaie qui dépasse les attentes. Au cours des 13 semaines closes le 1^{er} octobre 2011, la Monnaie a récupéré et vendu 144,0 tonnes métriques de nickel et 57,0 tonnes métriques de cupro-nickel contre 255,7 tonnes métriques de nickel et 48,2 tonnes métriques de cupro-nickel au cours de la même période en 2010. Le prix moyen du nickel que la Monnaie a reçu depuis le début de l'exercice a été majoré à 21 000 \$ US par tonne contre un prix moyen de 16 500 \$ US au cours de la même période en 2010.

Produits numismatiques : La demande pour les produits numismatiques de la Monnaie est demeurée forte, ce qui a porté les produits des activités ordinaires à 21,7 millions de dollars au cours des 13 semaines closes le 1^{er} octobre 2011, soit une augmentation de 41,8 % par rapport à ceux de la même période en 2010. La hausse des produits des activités ordinaires est poussée par la demande, notamment pour les pièces haut de gamme de la Monnaie. Les produits les plus remarquables lancés au cours de la période comprennent la médaille et la réplique du médaillon pour la course à relais d'un océan à l'autre marquant le 25^e anniversaire de la Tournée mondiale Rick Hansen. Les pièces les plus populaires émises au cours du trimestre comprennent une pièce de un kilogramme en argent fin et une pièce Lotus lunaire de 15 \$ en argent fin soulignant l'Année du Dragon, une pièce de 10 \$ en argent fin 2011 - La richesse d'un symbole, ainsi qu'une pièce de 200 \$ en or avec cristal en l'honneur du mariage royal pour marquer la visite du duc et de la duchesse de Cambridge au Canada.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

Le programme d'achat pour les clients continue à élargir la banque de clients de la Monnaie, tandis que la demande des collectionneurs en Europe et en Chine continue à s'accroître.

Pièces étrangères : La Monnaie a produit 212,5 millions et expédié 184,4 millions de pièces et de flans à sept pays au cours des 13 semaines closes le 1^{er} octobre 2011. Au cours de la même période en 2010, la Monnaie avait produit 313,6 millions et expédié 345,0 millions de pièces et de flans à huit pays. Les produits des activités ordinaires ont reculé de 36,8 % pour passer à 6,7 millions de dollars au cours du troisième trimestre de 2011, contre 10,6 millions pour la même période en 2010.

La Monnaie continue à livrer concurrence énergiquement dans l'arène mondiale afin d'augmenter sa quote-part du marché des pièces de circulation étrangères. Ainsi, elle a obtenu trois contrats au cours de la période afin de produire 2,4 milliards de pièces pour huit pays.

Produits d'investissement et affinage : Les produits des activités ordinaires de produits d'investissement et d'affinage ont progressé de 100,6 %, pour se chiffrer à 882,2 millions de dollars au cours des 13 semaines closes le 1^{er} octobre 2011, contre 439,7 millions pour la même période en 2010. Les ventes de la Feuille d'érable en argent ont grimpé à 6,1 millions d'onces pendant le trimestre comparativement à 4,5 millions d'onces au cours de la même période en 2010. La demande pour la Feuille d'érable en or demeure forte, avec des ventes qui continuent à croître en raison du fait que le prix de l'or a dépassé les 1 900 \$ US l'once, ce qui a amplifié l'incidence sur les produits des activités ordinaires. Au cours des 13 semaines closes le 1^{er} octobre 2011, les ventes de la Feuille d'érable en or ont atteint 357 000 onces, contre 245 000 onces au cours de la même période en 2010. Au cours des 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2011, les ventes de la Feuille d'érable en argent se sont accrues de 56,1 %, atteignant 17,8 millions d'onces, tandis que les ventes de la Feuille d'érable en or ont augmenté de 4,4 %, passant à 868 000 onces, renversant ainsi la tendance à la baisse du premier semestre.

FAITS NOUVEAUX AU SEIN DE L'ENTREPRISE

Les négociations pour une convention collective se poursuivent avec le Syndicat uni du transport (SUT).

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Les dépenses en immobilisations ont augmenté de 21,3 %, passant à 10,8 millions de dollars pour les 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2011, contre 8,9 millions pour la même période en 2010. Les rénovations des deuxième et troisième étages des bureaux situés à Ottawa sont achevées. La Monnaie continue d'aller de l'avant avec ses plans pour l'accroissement de la capacité de placage à Winnipeg, afin de satisfaire la croissance de la demande prévue pour les pièces de circulation. La Monnaie possède la capacité financière par l'entremise de sa trésorerie actuelle et un accès à des capitaux pour financer les dépenses importantes prévues pour l'accroissement de la capacité de placage.

RISQUES D'EXPLOITATION

Il n'y a pas eu de modifications importantes des risques d'exploitation présentés dans le rapport de gestion inclus dans le rapport annuel de 2010.

PERSPECTIVES

La Monnaie prévoit toujours une persistance du climat économique qui dure depuis 2008, mais s'applique à faire prospérer par l'innovation et l'amélioration continues les secteurs d'activité qui font sa raison d'être et cherchera de nouveaux débouchés à exploiter. Le marché des produits numismatiques a connu une vigueur imprévue au cours des 39 premières semaines de 2011, tandis que l'incertitude inlassable de l'économie favorise une demande soutenue pour les produits d'investissement.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels consolidés conformément à IAS 34, Information financière intermédiaire, et aux exigences additionnelles de la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels consolidés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que toutes les autres informations fournies dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels consolidés.

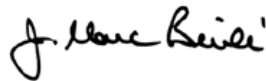
À notre connaissance, ces états financiers trimestriels consolidés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels consolidés.

Le président de la Monnaie,

*Le vice-président, Finances et Administration,
et chef de la direction financière,*



Ian E. Bennett



J. Marc Brûlé, CA

Ottawa, Canada
Le 22 novembre 2011

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

<i>(non audité)</i> <i>(en milliers de \$CAN)</i>	Notes	Au		
		1 ^{er} octobre 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Actif				
Actifs courants				
Trésorerie	5	59 416	\$ 86 045	\$ 76 956
Créances	6	19 297	19 719	29 939
Charges payées d'avance		5 036	909	1 663
Impôts sur le résultat à recevoir	15	-	2 548	-
Stocks	7	115 657	84 672	55 172
Actifs dérivés	8	431	1 785	1 054
Total des actifs courants		199 837	195 678	164 784
Actifs dérivés	8	-	306	352
Immobilisations corporelles	9	146 686	146 186	143 882
Immeuble de placement	10	236	236	236
Immobilisations incorporelles	11	6 236	6 986	10 744
Total de l'actif		352 995	\$ 349 392	\$ 319 998
Passif et capitaux propres				
Passif				
Passifs courants				
Fournisseurs et charges à payer	12	50 847	\$ 57 159	\$ 54 371
Emprunts	13	1 505	1 506	5 169
Produits différés	14	7 734	14 465	5 411
Avantages sociaux futurs	16	848	664	1 005
Impôts sur le résultat exigibles	15	899	-	8 778
Passifs dérivés	8	5 235	1 907	3 803
Total des passifs courants		67 068	75 701	78 537
Passifs dérivés	8	396	-	-
Emprunts	13	10 467	10 468	11 972
Impôts différés		9 949	11 510	7 220
Avantages sociaux futurs	16	12 781	12 781	12 316
Total du passif		100 661	110 460	110 045
Capitaux propres				
Capital-actions (4 000 actions non transférables autorisées et émises)		40 000	40 000	40 000
Résultats non distribués		215 773	198 642	171 654
Cumul des autres éléments du résultat global		(3 439)	290	(1 701)
Total des capitaux propres		252 334	238 932	209 953
Total du passif et des capitaux propres		352 995	\$ 349 392	\$ 319 998

Engagements et garanties (note 21)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>(non audité)</i> <i>(en milliers de \$CAN)</i>	Notes	Période de 13 semaines close le		Période de 39 semaines close le	
		1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010
Produits des activités ordinaires	17	951 231	\$ 498 646	\$ 2 280 722	\$ 1 516 214
Coût des biens vendus		910 580	465 735	2 174 476	1 411 668
Marge brute		40 651	32 911	106 246	104 546
Autres charges d'exploitation					
Marketing et ventes		10 973	11 188	31 908	34 846
Administration		12 244	11 671	36 503	33 375
Autres charges d'exploitation		23 217	22 859	68 411	68 221
Résultat opérationnel		17 434	10 052	37 835	36 325
Profits nets (pertes nettes) de change		1 004	67	(133)	(739)
Charges financières, nettes					
Produits financiers		114	171	354	354
Charges financières		(75)	(90)	(265)	(271)
Charges financières, nettes		39	81	89	83
Résultat avant impôt sur le résultat		18 477	10 200	37 791	35 669
Charge d'impôt sur le résultat	15	(5 174)	(2 078)	(10 660)	(10 618)
Résultat de la période		13 303	8 122	27 131	25 051
Autres éléments du résultat global					
Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie		(3 873)	519	(3 809)	2 088
Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie porté(e)s au résultat net		(135)	(496)	80	(1 511)
Autres éléments du résultat global, net d'impôt		(4 008)	23	(3 729)	577
Résultat global total		9 295	\$ 8 145	\$ 23 402	\$ 25 628

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Période de 13 semaines close le 1^{er} octobre 2011

<i>(non audité)</i> <i>(en milliers de \$CAN)</i>	Capital- actions	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
Solde au 2 juillet 2011	40 000	\$ 202 470	\$ 569	\$ 243 039
Résultat		13 303		13 303
Autres éléments du résultat global			(4 008)	(4 008)
Dividende versés				
Solde au 1 ^{er} octobre 2011	40 000	\$ 215 773	\$ (3 439)	\$ 252 334

Période de 13 semaines close le 2 octobre 2010

<i>(non audité)</i> <i>(en milliers de \$CAN)</i>	Capital- actions	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
Solde au 3 juillet 2010	40 000	\$ 181 541	\$ (1 147)	\$ 220 394
Résultat		8 122		8 122
Autres éléments du résultat global			23	23
Dividende versés				
Solde au 2 octobre 2010	40 000	\$ 189 663	\$ (1 124)	\$ 228 539

Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011

<i>(non audité)</i> <i>(en milliers de \$CAN)</i>	Capital- actions	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
Solde au 31 décembre 2010	40 000	\$ 198 642	\$ 290	\$ 238 932
Résultat		27 131		27 131
Autres éléments du résultat global			(3 729)	(3 729)
Dividende versés		(10 000)		(10 000)
Solde au 1 ^{er} octobre 2011	40 000	\$ 215 773	\$ (3 439)	\$ 252 334

Période de 39 semaines close le 2 octobre 2010

<i>(non audité)</i> <i>(en milliers de \$CAN)</i>	Capital- actions	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
Solde au 31 décembre 2009	40 000	\$ 171 612	\$ (1 701)	\$ 209 911
Résultat		25 051		25 051
Autres éléments du résultat global			577	577
Dividende versés		(7 000)		(7 000)
Solde au 2 octobre 2010	40 000	\$ 189 663	\$ (1 124)	\$ 228 539

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Période de 13 semaines close le		Période de 39 semaines close le	
<i>(non audité)</i>	1^{er} octobre	2 octobre	1^{er} octobre	2 octobre
<i>(en milliers de \$CAN)</i>	2011	2010	2011	2010
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles				
Entrées de trésorerie – clients	960 343 \$	494 727 \$	2 275 859 \$	1 529 342 \$
Sorties de trésorerie – fournisseurs et employés	(968 512)	(521 223)	(2 329 559)	(1 508 253)
Intérêts perçus	114	171	354	354
Intérêts versés	(76)	(96)	(266)	(275)
Produit net de contrats dérivés	16 671	25 611	56 398	(1 326)
Impôts sur le résultat versés	(668)	2 121	(8 808)	(12 433)
Flux de trésorerie nets utilisés dans les activités opérationnelles	7 872	1 311	(6 022)	7 409
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement				
Sorties de trésorerie pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	(3 904)	(3 065)	(10 815)	(8 883)
Flux de trésorerie nets utilisés dans les activités d'investissement	(3 904)	(3 065)	(10 815)	(8 883)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement				
Dividende versés	-	-	(10 000)	(7,000)
Remboursement d'emprunts et autres dettes	-	(22)	(1)	(3 659)
Flux de trésorerie nets utilisés dans les activités de financement	-	(22)	(10 001)	(10 659)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	3 968	(1 776)	(26 838)	(12 133)
Trésorerie à l'ouverture de la période	55 122	66 586	86 045	76 956
Effet des variations de taux de change sur la trésorerie détenue en monnaies étrangères	326	77	209	64
Trésorerie à la clôture de la période	59 416 \$	64 887 \$	59 416 \$	64 887 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

1. NATURE ET DESCRIPTION DE LA SOCIÉTÉ

La Monnaie royale canadienne (la « Monnaie » ou « Société ») a été constituée en 1969 en vertu de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* afin de frapper des pièces de monnaie dans une optique de profit et d'exercer des activités connexes. Elle est une société mandataire de Sa Majesté mentionnée à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle produit toutes les pièces de monnaie qui ont cours au Canada et administre le réseau de distribution pour le compte du gouvernement du Canada. Elle est aussi l'un des principaux producteurs mondiaux de pièces de circulation, de collection et d'investissement destinées aux marchés intérieur et extérieur, et l'un des plus grands affineurs d'or au monde. Les adresses du siège social et de l'établissement principal sont le 320, promenade Sussex, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0G8 et le 520, boulevard Lagimodière, Winnipeg (Manitoba), Canada, R2J 3E7.

En 2002, la Monnaie a constitué une filiale entièrement détenue, RCMH-MRCF Inc., qui est inactive depuis le 31 décembre 2008.

La Société est une société d'État fédérale visée par règlement et est assujettie à l'impôt fédéral sur le résultat en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

2.1 Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été établis conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, en appliquant les méthodes comptables que la Société prévoit adopter pour ses états financiers consolidés du 31 décembre 2011. Les états financiers consolidés de la Société étaient établis auparavant selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR du Canada »). La date de transition fut le 1^{er} janvier 2010.

Ces états financiers consolidés intermédiaires ont également été établis conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État émise par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

À titre de nouvel adoptant des Normes internationales d'information financière (« IFRS »), la Société a suivi les exigences d'IFRS 1 – Première application des Normes internationales d'information financière (« IFRS 1 ») dans sa première application des IFRS. La note 22 présente des informations plus détaillées sur la transition aux IFRS.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour les instruments financiers dérivés qui ont été évalués à la juste valeur, ainsi que le régime à prestations définies et d'autres avantages à long terme qui ont été évalués selon une évaluation actuarielle. Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des actifs.

Les méthodes énoncées ci-dessous ont été appliquées de façon cohérente à toutes les périodes présentées, sauf si requis autrement par IFRS 1.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires n'ont pas été audités ou examinés par un auditeur externe et doivent être lus dans le contexte des plus récents états financiers annuels audités et du compte rendu inclus dans le rapport financier trimestriel.

Le 22 novembre 2011, le Conseil de direction de la Société a autorisé la publication des présents états financiers consolidés intermédiaires.

2.2 Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et ceux de sa filiale entièrement détenue. La filiale a adopté les IFRS en même temps que la Société et ses méthodes comptables suivent celles utilisées par la Société. Les transactions, soldes, produits et charges interentreprises ont été complètement éliminés lors de la consolidation.

2.3 Conversion des monnaies étrangères

À moins d'indication contraire, tous les montants présentés dans les états financiers consolidés et les informations à fournir sont en milliers de dollars canadiens (\$CAN), qui est la monnaie fonctionnelle de la Société.

Les transactions effectuées dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de la Société (monnaies étrangères) sont comptabilisées aux taux de change en vigueur aux dates de transaction. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. Les éléments non monétaires qui sont évalués à la juste valeur en monnaies étrangères sont reconvertis aux taux en vigueur à la date à laquelle la juste valeur avait été déterminée. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique dans une monnaie étrangère ne sont pas reconvertis.

Les écarts de change sont comptabilisés en résultat net de la période pendant laquelle ils surviennent, sauf pour les écarts de change sur les transactions qui appliquent la comptabilité de couverture, lesquels sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

2.4 Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les produits sont présentés au net du montant estimé des retours de clients, des rabais et d'autres provisions semblables.

2.4.1 Vente de biens

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés lorsque :

- La Société a transféré à l'acheteur les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens;
- la Société ne continue ni à être impliquée dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés;
- le montant des produits des activités ordinaires et des coûts engagés pour la transaction peut être évalué de façon fiable;
- il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société.

2.4.2 Prestation de services

Les produits des activités ordinaires provenant de la prestation de services sont comptabilisés par rapport au degré d'avancement des contrats à la date de clôture. Les produits sont comptabilisés lorsque :

- le montant des produits des activités ordinaires, le degré d'avancement et les coûts engagés pour la transaction peut être évalué de façon fiable;
- il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société.

Le degré d'avancement des contrats à la date de clôture est déterminé en fonction de la proportion des coûts engagés jusqu'à ce jour par rapport au total des coûts estimés de la transaction.

2.4.3 Produits d'intérêts

Les produits d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société et que le montant des produits peut être évalué de façon fiable. Les produits d'intérêts sont courus en fonction du temps écoulé et comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.4.4 Redevances

Les produits provenant des redevances sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement et selon la substance de l'accord concerné, en autant qu'il est probable que les

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

avantages économiques associés à la transaction iront à la Société et que le montant des redevances peut être évalué de façon fiable.

2.5 Produits différés

Les paiements reçus par anticipation sur les ventes sont comptabilisés en résultat que lorsque les produits sont expédiés ou que les services sont rendus, ce qui représente le moment où les risques et avantages significatifs sont transférés à l'acheteur. Ainsi, les produits différés sont initialement comptabilisés comme passif dans l'état consolidé de la situation financière.

2.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des fonds en caisse et des placements à court terme très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, dont la durée jusqu'à l'échéance est d'au plus trois mois au moment de l'acquisition. Les équivalents de trésorerie sont constitués principalement de dépôts à court terme et soumis à un risque négligeable de changement de juste valeur.

À la date de clôture, la Société ne détenait aucun équivalent de trésorerie.

2.7 Stocks

Les stocks comprennent des matières premières et des fournitures, des travaux en cours et des produits finis, et sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks englobe tous les coûts d'acquisition, coûts de transformation et autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé des stocks, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

2.8 Charges payées d'avance

Les frais engagés pour des projets spécifiques en anticipation des ventes ne sont pas comptabilisés en charges avant que les produits ne soient expédiés.

2.9 Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou l'émission d'actifs financiers et de passifs

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

financiers (autres que ceux à la juste valeur par le biais du résultat net) sont ajoutés ou déduits de la juste valeur des actifs financiers ou des passifs financiers, suivant le cas, lors de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou l'émission d'actifs financiers et de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en résultat net.

2.9.1 Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût d'un passif financier et d'affectation des charges financières au cours des périodes visées. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les décaissements futurs estimés sur la durée de vie prévue du passif financier ou, selon les cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette au moment de la comptabilisation initiale.

2.10 Actifs financiers

Les actifs financiers de la Société sont classés dans les catégories spécifiques suivantes : « actifs à la juste valeur par le biais du résultat net » et « prêts et créances ». Le classement dépend de la nature et le but des actifs financiers et est déterminé au moment de la comptabilisation initiale. Les achats et les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés et décomptabilisés à la date de transaction.

2.10.1 Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. Les actifs de cette catégorie comprennent les créances et sont classés comme actifs courants dans l'état de la situation financière.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour les créances à court terme où la comptabilisation des intérêts serait insignifiante.

2.10.2 Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net lorsque l'actif financier est soit détenu à des fins de transaction, soit désigné comme actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net.

Un actif financier est classé comme détenu à des fins de transaction :

- s'il est acquis principalement en vue d'être vendu dans un proche avenir, ou

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

- si, lors de la comptabilisation initiale, il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés que la Société gère ensemble et qui présente des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme, ou
- s'il s'agit d'un dérivé qui n'est pas un instrument de couverture désigné ou efficace.

Un actif financier autre qu'un actif financier détenu à des fins de transaction peut être désigné à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale. La Société n'a désigné aucun actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net à la date de transition ou à la fin de la période.

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés à la juste valeur, et les profits ou pertes de réévaluation sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur est déterminée selon la méthode décrite à la note 8.4.

2.10.3 Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers, autres que ceux à la juste valeur par le biais du résultat net, sont appréciés quant à savoir s'il existe une indication de dépréciation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Un actif financier est considéré comme déprécié s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif, et qu'il en résulte un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier.

Une indication objective de dépréciation peut inclure :

- des difficultés financières importantes du débiteur; ou
- une rupture de contrat, telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal; ou
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur; ou
- la dégradation importante de la qualité du crédit du débiteur.

Pour les actifs financiers comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte de valeur est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier.

La valeur comptable de l'actif financier est réduite directement du montant de la perte de valeur pour tous les actifs financiers, à l'exception des créances clients où la valeur comptable est réduite

par l'utilisation du compte de correction de valeur. Lorsqu'une créance client est jugée irrécouvrable, elle est imputée au compte de correction de valeur. Tout recouvrement ultérieur des montants sortis auparavant du bilan sont crédités au compte de correction de valeur. Les variations de la valeur comptable du compte de correction de valeur sont comptabilisées en résultat net.

2.10.4 Décomptabilisation des actifs financiers

La Société décomptabilise un actif financier seulement si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration, ou si elle transfère la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif financier à une autre entité.

2.11 Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés comme « passifs à la juste valeur par le biais du résultat net » ou « autres passifs financiers ».

2.11.1 Passifs à la juste valeur par le biais du résultat net

Les passifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net lorsque le passif financier est soit détenu à des fins de transaction, soit désigné comme passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Société n'a désigné aucun passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net à la date de transition ou à la fin de la période.

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés à la juste valeur, et les profits ou pertes de réévaluation sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur est déterminée selon la méthode décrite à la note 8.4.

2.11.2 Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur, nette des coûts de transaction.

Les autres passifs financiers (y compris les emprunts) sont évalués ensuite au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.11.3 Décomptabilisation des passifs financiers

La Société décomptabilise un passif financier si et seulement si l'obligation est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

2.12 Instruments financiers dérivés

La Société utilise de façon sélective des instruments financiers dérivés, notamment pour gérer les risques financiers et son exposition aux fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt et des prix des marchandises. La Société a pour politique de ne pas utiliser les dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de passation des contrats d'instruments dérivés et sont par la suite réévalués à leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les coûts de transaction imputables sont comptabilisés en résultat net au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Tout profit ou perte qu'il en découle est immédiatement comptabilisé en résultat net, à moins que le dérivé soit un instrument de couverture désigné et efficace, auquel cas le moment de la comptabilisation du profit ou de la perte est fonction de la nature de la relation de couverture.

Un dérivé affichant une juste valeur positive est comptabilisé à titre d'actif financier, tandis qu'un dérivé ayant une valeur négative est comptabilisé comme un passif financier. Un dérivé est classé comme actif non courant ou passif non courant dans l'état consolidé de la situation financière si la durée résiduelle jusqu'à l'échéance contractuelle est supérieure à 12 mois et que l'on ne prévoit pas qu'il soit réalisé ou réglé en deçà des 12 mois. Les autres dérivés sont présentés comme actif courant ou passif courant.

2.12.1 Dérivés incorporés

Les dérivés incorporés dans des contrats hôtes non dérivés sont traités comme des dérivés distincts lorsque leurs risques et caractéristiques ne sont pas liés étroitement à ceux des contrats hôtes et que ces derniers ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La Société ne détenait aucun dérivé incorporé à la fin de la période ou à la date de transition.

2.12.2 Comptabilité de couverture

La Société désigne certains dérivés comme couvertures pour des transactions prévues hautement probables ou pour des engagements fermes (couvertures de flux de trésorerie). Elle applique la comptabilité de couverture lorsque le dérivé est désigné comme couverture d'un risque spécifique.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

Tous les éléments de couverture sont officiellement documentés au moment de leur mise en place et des détails sont fournis quant à l'objectif particulier de gestion du risque et à la stratégie sous-jacente à la couverture.

La documentation précise l'actif ou le passif couvert, le risque géré par la couverture, le type de produit dérivé utilisé et la méthode d'évaluation de l'efficacité qui sera appliquée. La Société évalue si le dérivé a une grande efficacité pour compenser la variation des flux de trésorerie prévus découlant du risque couvert, tant au moment de la mise en place de la couverture qu'au cours de sa durée de vie. En outre, son inefficacité accumulée au cours de sa durée de vie est également prise en compte.

Le profit ou la perte qui découle des variations de la juste valeur de la partie efficace des dérivés qui sont désignés et qui satisfont aux critères de la comptabilité de couverture de flux de trésorerie est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. Le profit ou la perte ayant trait à la partie non efficace des variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés et qui satisfont aux critères de la comptabilité de couverture de flux de trésorerie est immédiatement comptabilisé en résultat net.

Les montants qui avaient été comptabilisés auparavant dans les autres éléments du résultat global sont portés au résultat net dans la période où l'élément couvert est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global.

La comptabilité de couverture est abandonnée prospectivement lorsque l'instrument de couverture est résilié, exercé ou arrive à maturité, ou qu'il ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture.

2.13 Immobilisations corporelles

2.13.1 Comptabilisation d'un actif

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et le cumul des pertes de valeur. Le coût de l'édifice a été établi en fonction d'une réévaluation effectuée par des évaluateurs indépendants à la date de transition. La Société a choisi d'appliquer l'exemption optionnelle d'utiliser cette réévaluation en tant que coût présumé à la date de transition.

Le coût comprend les dépenses attribuables directement à l'acquisition de l'actif. Le coût d'un actif construit par la Société elle-même englobe le coût des matériaux et de la main-d'œuvre directe, tous les autres coûts attribuable directement à la mise en état de l'actif pour son utilisation prévue, les coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'actif et à la remise en état du site sur

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

lequel il est situé, ainsi que les coûts d'emprunt liés à l'actif qualifié pour lequel la capitalisation commence à compter du 1^{er} janvier 2010.

Lorsque des parties des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme éléments séparés (composantes importantes) des immobilisations corporelles.

2.13.2 Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles commence lorsque l'actif est prêt à être mis en service par la Société. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs, qui est comme suit :

Amélioration aux terrains	40 ans
Édifices	35-60 ans
Matériel	5-25 ans

Les immobilisations en cours de construction à des fins de production, d'approvisionnement ou administratives, ou pour lesquelles les fins n'ont pas encore été déterminées, sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les honoraires des professionnels et, pour les actifs qualifiés, les coûts d'emprunt capitalisés conformément à la méthode comptable de la Société. L'amortissement de ces actifs commence lorsqu'ils sont prêts à être utilisés aux fins prévues.

Les fonds francs ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité, les valeurs résiduelles et les méthodes d'amortissement sont examinées à la fin de chaque exercice et les ajustements requis sont comptabilisés prospectivement comme des changements d'estimations.

2.13.3 Coûts ultérieurs

Les coûts de réparation et de maintenance au jour le jour sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Les coûts engagés pour remplacer une partie d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés à la valeur comptable de l'élément touché lorsque les coûts sont engagés. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée.

Le coût des inspections ou des révisions majeures est comptabilisé dans la valeur comptable de l'élément ou à titre de remplacement. Le solde résiduel de la valeur comptable du coût de la révision précédente est décomptabilisé.

2.13.4 Décomptabilisation

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte résultant de la sortie ou du retrait d'une immobilisation corporelle est déterminé comme la différence entre le produit de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation corporelle et est comptabilisé en résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé.

2.14 Immeuble de placement

Un immeuble de placement est un bien détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire, l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives.

Le terrain vacant situé à l'emplacement de la Société à Winnipeg est classé à titre d'immeuble de placement à la date de transition aux IFRS. Un immeuble de placement est évalué au coût, moins tout cumul des amortissements ou cumul de pertes de valeur.

La juste valeur de l'immeuble de placement a été établie par un évaluateur qualifié indépendant et est présentée à la note 10. L'évaluation sera effectuée tous les 3 à 5 ans, ou plus tôt si, selon le jugement de la direction, il est probable qu'il y a eu un changement important dans la valeur de marché de l'immeuble de placement.

2.15 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles de la Société à la date de transition représentent uniquement les droits d'utilisation de certaines marques de commerce et de logos associés à un contrat particulier. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût et amorties ensuite selon la méthode linéaire sur la durée du contrat. Au 31 décembre 2010, comme les droits de la Société d'utiliser les marques de commerce et de logos étaient éteints, les immobilisations incorporelles connexes étaient entièrement amorties à cette date.

Les immobilisations incorporelles de la Société comprennent également des logiciels pour usage interne ou pour la prestation de services aux clients. Ces immobilisations sont comptabilisées au coût, diminué de tout cumul des amortissements ou cumul de pertes de valeur. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée de 5 ans. La durée d'utilité et la méthode d'amortissement sont examinées à la fin de chaque exercice et les ajustements requis sont comptabilisés prospectivement comme des changements d'estimations.

2.16 Contrats de location

Les contrats de location sont classés comme contrats de location-financement lorsqu'ils ont pour effet de transférer à la Société la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif. Tous les autres contrats de location sont classés comme des contrats de location simple. La Société n'a aucun contrat de location-financement.

Les versements en vertu des contrats de location simples sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat.

2.17 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société examine les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles et incorporelles afin de déterminer s'il existe des indices que ces actifs ont subi une perte de valeur. Si de tels indices existent, le montant recouvrable de l'actif est estimé afin d'établir l'étendue de la perte de valeur, le cas échéant. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la Société détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Lorsqu'une méthode d'attribution raisonnable et cohérente peut être identifiée, les actifs de la Société sont également attribués aux unités génératrices de trésorerie prises individuellement, sinon ils sont attribués aux plus petites unités génératrices de trésorerie pour lesquelles une méthode d'attribution raisonnable et cohérente peut être identifiée.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. En évaluant la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur présente en utilisant un taux d'actualisation avant impôts, afin de refléter l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif, pour lesquels les estimations de flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée être inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est réduite au montant recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Lorsque la perte de valeur est ultérieurement reprise, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est augmentée jusqu'à l'estimation révisée du montant recouvrable, de manière à ce que la valeur comptable accrue ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si une perte de valeur n'avait pas été comptabilisée pour l'actif (ou l'unité génératrice de trésorerie) au cours des exercices antérieurs. Une reprise de perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

2.18 Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'actifs qualifiés, soit des actifs qui exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus, sont inclus dans le coût de ces actifs, jusqu'au moment où ces actifs sont substantiellement prêts à être utilisés ou vendus.

Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en résultat net dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. Aucun coût d'emprunt n'était capitalisé à la date de transition ou dans la période de présentation de l'information financière.

2.19 Avantages du personnel

2.19.1 Avantages du personnel à court terme

Les avantages du personnel à court terme désignent les avantages qui sont à régler dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les avantages à court terme de la Société incluent les salaires, les congés payés et d'autres types d'avantages à court terme.

La Société comptabilise le montant non actualisé des avantages à court terme gagnés par les membres du personnel en échange des services rendus au cours de la période au passif dans l'état de la situation financière, après déduction du montant déjà payé, et en charge en résultat net.

2.19.2 Prestations de retraite

Pratiquement tous les membres du personnel de la Société sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime de retraite contributif à prestations déterminées, constitué en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Autant les employés que la Société doivent verser des cotisations pour défrayer les coûts des services rendus pendant la période. En vertu de la législation actuelle, la Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations à l'égard des services passés ou des déficits de capitalisation du Régime. Par conséquent, les cotisations de la Société sont passées en charges au cours de la période où les employés rendent les services et elles constituent son obligation totale en matière de prestations de retraite.

2.19.3 Autres avantages postérieurs à l'emploi

Les autres avantages postérieurs à l'emploi incluent des indemnités de départ et un régime de retraite supplémentaire, ainsi que des avantages postérieurs à l'emploi et des indemnités d'assurance postérieures à l'emploi pour certains employés. Ces avantages sont constitués à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour les gagner.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

L'obligation au titre des prestations constituées est déterminée par calcul actuariel par des actuaires qualifiés indépendants en utilisant la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des services en fonction d'un taux d'actualisation lié au marché et d'autres hypothèses actuarielles, qui représentent les meilleures estimations à long terme de la direction de facteurs tels que les augmentations futures de salaires et les taux de démission des employés

Les écarts actuariels surviennent lorsque les résultats réels diffèrent de ceux prévus reposant sur les hypothèses. Les écarts actuariels sont présentés dans les résultats non distribués au sein des capitaux propres au cours de l'exercice où ils sont comptabilisés comme autres éléments du résultat global dans l'état consolidé du résultat global.

Lorsque surviennent des coûts des services passés, ils sont immédiatement comptabilisés en résultat net pour les avantages qui sont acquis, tandis qu'ils sont différés et amortis en résultat net selon la méthode linéaire sur la période moyenne pour les avantages qui ne sont pas encore acquis.

2.19.4 Autres avantages du personnel à long terme

Les autres avantages du personnel à long terme sont des avantages du personnel (autres que les avantages après l'emploi) qui n'ont pas à être réglés dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

Les autres avantages du personnel à long terme de la Société comprennent les avantages accordés aux employés qui reçoivent des prestations d'invalidité prolongée, les avantages pour congés de maladie et congés spéciaux et les prestations pour les accidents du travail.

Les avantages pour congés de maladie et congés spéciaux de la Société qui sont accumulés mais non acquis sont classés comme autres avantages du personnel à long terme selon les IFRS à la date de transition. Les avantages à long terme pour les prestations d'invalidité prolongée, les congés de maladie et les congés spéciaux s'accumulent au fur et à mesure que les membres du personnel rendent les services nécessaires pour les gagner. L'obligation au titre des prestations constituées est établie par calcul actuariel effectué par des actuaires qualifiés indépendants utilisant les paiements estimés de prestations futurs actualisés.

La Société est assujettie à la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*, c'est donc dire qu'elle s'auto assure. Ainsi, en tant qu'employeur auto-assuré, la Société est responsable du passif engagé depuis sa constitution. Le passif au titre des indemnités pour les accidents du travail est établi par calcul actuariel en considérant les rentes d'invalidité et les rentes de survivant établies et conférées, ainsi que les rentes futures estimées en fonction des accidents survenus jusqu'à la date du calcul. Les droits aux prestations sont fondés sur les lois provinciales pertinentes en vigueur à cette date.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

Tous les coûts des services passés et les écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés en résultat net en ce qui a trait aux autres avantages du personnel à long terme ainsi qu'à l'incidence d'une compression ou d'un règlement, le cas échéant.

2.20 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat représente la somme de l'impôt exigible et de l'impôt différé.

2.20.1 Impôt exigible

L'impôt exigible est fondé sur le bénéfice imposable de la période. Le bénéfice imposable diffère du résultat déclaré dans l'état consolidé du résultat global parce que des éléments de produits et de charges qui sont imposables ou déductibles dans d'autres périodes et d'éléments qui ne sont jamais imposables ou déductibles. Le passif d'impôt exigible de la Société est calculé en utilisant les taux d'imposition qui sont en vigueur ou essentiellement en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

2.20.2 Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé en fonction des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs dans les états financiers consolidés et l'assiette fiscale utilisée pour calculer le bénéfice imposable. Les passifs d'impôts différés sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables. Les actifs d'impôts différés sont de façon générale comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure qu'il soit probable que des bénéfices imposables seront disponibles contre lesquels les différences temporelles déductibles peuvent être utilisées.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est examinée à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et est réduite dans la mesure qu'il n'est plus probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour permettre le recouvrement de la totalité ou d'une partie de l'actif.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'imposition qui sont prévus s'appliquer dans la période où le passif sera réglé ou l'actif réalisé, selon les taux d'imposition (et la législation fiscale) qui sont en vigueur ou le seront essentiellement à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des actifs et passifs d'impôts différés reflète les conséquences fiscales de la manière que la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

2.20.3 Impôts sur le résultat exigibles et différés pour la période

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat net, sauf lorsqu'ils sont liés à des éléments qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas ils sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, respectivement.

2.20.4 Crédits d'impôt à l'investissement

La Société va continuer à utiliser la méthode de la réduction du coût pour comptabiliser les crédits d'impôt à l'investissement reçus et liés à recherche et au développement. Les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés en produits sur les périodes pour qu'ils correspondent aux coûts connexes qu'ils sont destinés à compenser.

2.21 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'elle sera obligée de régler l'obligation, et qu'une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

Le montant comptabilisé à titre de provision est la meilleure estimation de la contrepartie requise pour éteindre l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, en tenant compte des risques et incertitudes qui affectent l'obligation. Lorsque la provision est évaluée en utilisant les flux de trésorerie estimés pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable est la valeur actuelle de ces flux de trésorerie (lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif).

Lorsqu'il est attendu que la totalité ou une partie des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera remboursée par une autre partie, une créance est comptabilisée si la Société a la quasi-certitude de recevoir ce remboursement si elle éteint son obligation et si le montant de la créance peut être évalué de manière fiable.

2.22 Capital-actions

En 1987, la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* révisée fournit à la Société un capital-actions de 40 millions de dollars, constitué de 4 000 actions non transférables, rachetables à leur prix d'émission de 10 000 \$ chacune. En 1989, le ministre des Approvisionnements et des Services a acheté les 4 000 actions de la Société. Cette transaction faisait partie d'une restructuration financière qui autorisait la Société à utiliser ses bénéfices nets pour satisfaire ses besoins opérationnels, remplacer ses immobilisations corporelles, assurer de façon générale sa stabilité financière globale et verser un dividende raisonnable à son actionnaire.

3. UTILISATION D'ESTIMATIONS ET DE JUGEMENTS

Pour établir des états financiers conformément aux IFRS, la direction doit choisir les méthodes comptables appropriées, et faire des jugements, des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif, la divulgation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges de la période de présentation de l'information financière.

En faisant les estimations et les hypothèses connexes, la direction se fie sur des informations externes et des conditions observables autant lorsqu'elle le peut et les complète par des analyses internes, au besoin. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés être pertinents. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les révisions d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si cette révision touche seulement cette période, ou dans la période de révision et les périodes futures si la révision influe autant la période actuelle que les périodes futures.

Les jugements, les estimations et les hypothèses sont utilisés dans le cours normal de la préparation des états financiers consolidés de la Société. Dans le cas de jugements cruciaux, la direction applique les méthodes comptables de la Société et prend en compte celles qui ont l'incidence la plus marquée sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés. La provision pour la dévaluation des stocks, les passifs liés au personnel, l'amortissement et le contenu prévu de métaux précieux dans les sous-produits de l'affinage représentent les éléments les plus importantes qui font l'objet d'estimations, d'hypothèses et de jugements. Les résultats réels pourraient différer grandement des estimations.

4. CHANGEMENTS FUTURS DE MÉTHODES COMPTABLES

La Société a examiné les nouvelles positions officielles en comptabilité et celles révisées qui ont été publiées mais qui ne sont pas encore en vigueur et elle a déterminé que celles énumérées ci-dessous pourraient avoir une incidence sur la Société :

IAS 1 Présentation des états financiers (« IAS 1 »)

IAS 1 a été modifié en juin 2011 afin de réviser le mode de présentation des autres éléments du résultat global. La modification d'IAS 1 s'applique aux périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2012. Une application anticipée est autorisée. La Société ne prévoit pas que l'application de cette norme aura une incidence importante sur ses états financiers.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

IAS 12 Impôts sur le résultat (« IAS 12 »)

IAS 12 a été modifié en décembre 2010 afin d'enlever la subjectivité dans la détermination de la méthode que l'entité utilise pour évaluer l'impôt différé lié à un actif. La modification introduit la présomption qu'une entité évaluera si la valeur comptable d'un actif sera recouverte par la vente de cet actif. L'amendement d'IAS 12 s'applique pour les périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2012. La Société évalue à l'heure actuelle l'incidence de cet amendement d'IAS 12 sur ses états financiers.

IAS 19 Avantages du personnel (« IAS 19 »)

IAS 19 a été modifié en juin 2011 pour la comptabilisation et la présentation des avantages postérieurs à l'emploi. La modification d'IAS 19 s'applique aux périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Une application anticipée est autorisée. La Société évalue à l'heure actuelle l'incidence de la modification d'IAS 19 sur ses états financiers.

IAS 27 États financiers individuels (« IAS 27 »)

IAS 27 remplace IAS 27 « États financiers consolidés et individuels » existant. IAS 27 contient des exigences en matière de comptabilité et d'informations à fournir pour les participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées lorsque l'entité prépare des états financiers individuels.

IAS 27 exige que l'entité prépare des états financiers individuels pour comptabiliser ces placements au coût ou en conformité avec IFRS 9 « Instruments financiers ». IAS 27 s'applique pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Une application anticipée est autorisée. La Société ne prévoit pas que l'application de cette norme aura une incidence importante sur ses états financiers.

IAS 28 Participations dans des coentreprises et entreprises associées (« IAS 28 »)

IAS 28 a été modifié en 2011 et prescrit la comptabilité pour les participations dans des entreprises associées et énonce les exigences pour l'application de la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser les participations dans des entreprises associées et des coentreprises. IAS 28 s'applique pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Une application anticipée est autorisée. La Société ne prévoit pas que l'application de cette norme aura une incidence importante sur ses états financiers.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

IFRS 9 Instruments financiers (« IFRS 9 »)

À compter du 1^{er} janvier 2013, la Société devra adopter IFRS 9, qui est le résultat de la première phase du projet de l'IASB de remplacer IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». La nouvelle norme remplace la multitude de modèles de classement et d'évaluation pour les actifs financiers et les passifs financiers par un seul modèle qui contient seulement deux catégories de classement : coût amorti et juste valeur. La Société ne prévoit pas que l'application de cette norme aura une incidence importante sur ses états financiers.

IFRS 10 États financiers consolidés (« IFRS 10 »)

IFRS 10 établit les principes pour la présentation et la préparation d'états financiers consolidés lorsque l'entité contrôle une ou plusieurs autres entités. IFRS 10 annule et remplace IAS 27 « États financiers consolidés et individuels » et SIC-12 « Consolidation – entités ad hoc » et s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Une application anticipée est autorisée. La Société ne prévoit pas que l'application de cette norme aura une incidence importante sur ses états financiers.

IFRS 11 Partenariats (« IFRS 11 »)

IFRS 11 établit les principes pour la présentation d'informations financières par les parties à un partenariat. IFRS 11 annule et remplace IAS 31 « Participation dans des coentreprises » et SIC-13 « Entités contrôlées conjointement – apports non monétaires par des coentrepreneurs » et s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Une application anticipée est autorisée. La Société ne prévoit pas que l'application de cette norme aura une incidence importante sur ses états financiers.

IFRS 12 Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités (« IFRS 12 »)

IFRS 12 s'applique aux entités qui détiennent une participation dans une filiale, un partenariat, une entreprise associée ou une entité structurée non consolidée. IFRS 12 s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Une application anticipée est autorisée. La Société ne prévoit pas que l'application de cette norme aura une incidence importante sur ses états financiers.

IFRS 13 Évaluation de la juste valeur (« IFRS 13 »)

IFRS 13 définit la juste valeur, énonce dans un cadre unique IFRS pour évaluer la juste valeur et exige des informations à fournir au sujet des évaluations de la juste valeur. IFRS 13 s'applique aux IFRS qui exigent ou autorisent les évaluations de la juste valeur et les informations à fournir au

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

sujet des évaluations de la juste valeur (et des évaluations, telles que la juste valeur diminuée des coûts pour vendre, fondées sur la juste valeur ou les informations à fournir sur ces évaluations), sauf dans des circonstances spécifiques. IFRS 13 s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Une application anticipée est autorisée. La Société ne prévoit pas que l'application de cette norme aura une incidence importante sur ses états financiers.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

5. TRÉSORERIE

<i>(non audités)</i> <i>(en milliers de \$CAN)</i>	1^{er} octobre 2011	Au	
		31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Dollars canadiens	55 328 \$	80 532 \$	76 306 \$
Dollars américains	4 088	5 513	650
Total de la trésorerie	59 416 \$	86 045 \$	76 956 \$

6. CRÉANCES

<i>(non audités)</i> <i>(en milliers de \$CAN)</i>	1^{er} octobre 2011	Au	
		31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Créances clients	11 086 \$	10 957 \$	21 934 \$
Provision pour créance douteuses	(45)	(153)	(1 128)
Créances clients, au net	11 041	10 804	20 806
Créances diverses	8 256	8 915	9 133
Total des créances	19 297 \$	19 719 \$	29 939 \$

<i>(non audités)</i> <i>(en milliers de \$CAN)</i>	1^{er} octobre 2011	Au	
		31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Dollars canadiens	14 494 \$	5 282 \$	18 679 \$
Dollars américains	4 803	14 437	11 260
Total des créances	19 297 \$	19 719 \$	29 939 \$

Les créances clients sont classées comme prêts et avances et sont évaluées au coût amorti.

La Société ne détient aucun bien donné en garantie des créances clients et des créances diverses.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

7. STOCKS

<i>(non audités)</i> <i>(en milliers de \$CAN)</i>	1^{er} octobre 2011	Au	
		31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Matières premières et fournitures	73 072 \$	42 051 \$	14 279 \$
Travaux en cours	20 666	19 801	18 671
Produits finis	21 919	22 820	22 222
Total des stocks	115 657 \$	84 672 \$	55 172 \$

Le montant des stocks comptabilisés en charges est de 911 millions de dollars pour les 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2011 (39 semaines closes le 2 octobre 2010 – 466 millions).

Le coût des stocks comptabilisés en charges comprend 1,7 million de dollars à titre de dépréciation de stocks à la valeur de réalisation nette soit pour les 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2011 (39 semaines closes le 2 octobre 2010 – 1,1 million).

La valeur comptable des stocks comprend une provision pour stocks obsolètes de 2,2 million de dollars au 1^{er} octobre 2011 (31 décembre 2010 – 3,97 millions).

Les stocks ne sont pas donnés en garantie.

8. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

8.1 Gestion du risque de capital

Les objectifs de gestion du capital de la Société consistent à assurer la continuité de l'exploitation et à exécuter sa stratégie de croissance organisationnelle pour offrir un rendement à son unique actionnaire, le gouvernement du Canada, et des avantages aux autres parties intéressées.

Les cadres supérieurs de la Société examinent périodiquement la structure de capital de la Société. Au cours de cet examen, ils prennent en compte le coût du capital et les risques associés afin de se conformer aux limites d'emprunt précisées dans la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*. La Société gère sa structure du capital et la rajuste selon la conjoncture, les caractéristiques de risque des actifs sous-jacents et ses besoins en fonds de roulement. Le ministre des Finances approuve le calendrier et les conditions des emprunts.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

8.2 Classement des instruments financiers

8.2.1 Le classement, ainsi que la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers de la Société, sont comme suit :

<i>(non audités)</i> <i>(en milliers de \$CAN)</i>	Au					
	1 ^{er} octobre 2011		31 décembre 2010		1 ^{er} janvier 2010	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers						
Détenus à des fins de transaction						
Trésorerie	59 416 \$	59 416 \$	86 045 \$	86 045 \$	76 956 \$	76 956 \$
Actifs dérivés	431	431	2 091	2 091	1 406	1 406
Prêts et créances						
Créances	19 297	19 297	19 719	19 719	29 939	29 939
Passifs financiers						
Détenus à des fins de transaction						
Passif dérivés	5 631	5 631	1 907	1 907	3 803	3 803
Autres passifs financiers						
Fournisseurs et charges à payer	50 847	50 847	57 159	57 159	54 371	54 371
Emprunts	11 972	11 979	11 974	11 976	17 141	17 152

La Société n'avait aucun actif financier détenus jusqu'à l'échéance ou disponible à la vente à la fin de la période de présentation de l'information financière.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

La Société a estimé de la façon suivante la juste valeur de ses instruments financiers :

- i) La valeur comptable de la trésorerie, des créances et des fournisseurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur approximative en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.
- ii) La juste valeur des emprunts et des autres dettes a été estimée en se fondant sur la méthode de la valeur actuelle des flux de trésorerie en utilisant les taux du marché appropriés aux dates respectives présentées.
- iii) La juste valeur des contrats de change à terme, des swaps sur marchandises, des contrats à terme de gré à gré et des autres instruments dérivés est fondée sur les cours du marché à terme rajustés en fonction de la qualité du crédit. La Société prend en compte le risque de contrepartie et son propre risque de crédit pour établir la juste valeur des instruments financiers.

8.3 Objectifs et cadre de gestion des risques financiers

L'utilisation d'instruments financiers expose la Société au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché.

Le Conseil d'administration est chargé de la mise en place et de la surveillance du cadre de gestion du risque de la Société. Le Comité de vérification aide le Conseil et examine, approuve et contrôle les politiques de gestion du risque, dont l'établissement d'un programme de gestion du risque d'entreprise, qui comprend l'établissement du niveau de tolérance au risque, la détermination et l'évaluation des incidences des divers risques et l'élaboration de plans d'action pour atténuer les risques dépassant le seuil organisationnel de tolérance au risque. Le Comité de vérification rend régulièrement compte de ses activités au Conseil d'administration.

8.3.1 Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière par la Société si un client ou une contrepartie liée à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Il se situe surtout dans les créances clients, la trésorerie et les instruments dérivés. La Société a adopté une politique de transiger seulement avec des contreparties bien cotées comme moyen d'atténuer le risque d'une perte financière par défaut. Le risque de la Société et la cote de crédit des contreparties sont surveillés continuellement.

La valeur comptable des actifs financiers comptabilisés dans les états financiers consolidés représente l'exposition maximale au risque.

8.3.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne puisse satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société gère ce risque en surveillant continuellement les flux de trésorerie actuels et prévus pour s'assurer dans la mesure du possible qu'elle a la liquidité nécessaire pour satisfaire aux obligations qui échoient dans une conjoncture normale ou contraignante, sans subir de pertes inacceptables ou ternir sa réputation.

8.3.3 Risque de marché

Le risque de marché est le risque que des variations des prix du marché, telles les fluctuations du cours de change, l'évolution des taux d'intérêt ou les variations du prix des marchandises, influenceront sur le résultat de la Société ou sur la juste valeur de ses instruments financiers.

La Société utilise les dérivés, entre autres, les contrats de change à terme, les accords portant sur l'échange de taux d'intérêt, les swaps sur marchandises et les contrats à terme, pour gérer son exposition aux variations des flux de trésorerie attribuables au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque marchandises. La Société achète et vend des dérivés dans le cours ordinaire de son activité et ces transactions sont exécutées conformément aux lignes directrices prévues dans les politiques en vigueur. La Société a pour politique de ne pas acheter des dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change lors des achats et ventes libellés en monnaies étrangères, notamment en dollars américains, en euros et en livres sterling. Elle gère son exposition aux variations du cours du change entre les monnaies étrangères et le dollar canadien en concluant des contrats de change à terme et en appliquant la comptabilité de couverture à certains contrats admissibles afin de minimiser la volatilité du résultat net. Elle a également recours à ces contrats pour gérer ses besoins de trésorerie généraux.

Risque de taux d'intérêt

Les actifs financiers et les passifs financiers à taux d'intérêt variable exposent la Société à un risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie. Ce risque n'existe pas pour la trésorerie parce qu'il n'y a pas de placements à court terme aux dates présentées. L'emprunt au taux d'acceptation bancaire ou sur un swap de taux, décrit à la note 13, expose la Société à un risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie. La Société a couvert l'intégralité de son exposition aux variations des taux d'intérêt liés à cet instrument en concluant un swap de taux de 12 millions de dollars prévoyant qu'elle paie un taux fixe en retour d'un taux variable. Le swap de taux est désigné comme un instrument de couverture selon le modèle de comptabilité de couverture de flux de trésorerie.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

Les actifs financiers et les passifs financiers à intérêt fixe sont sujets au risque de taux d'intérêt à la juste valeur. La Société ne comptabilise pas ses instruments d'emprunt à taux fixe en tant qu'instruments détenus à des fins de transaction. Une variation des taux d'intérêt à la date de clôture n'influerait donc d'aucune façon sur le résultat net découlant de ces instruments à taux fixe.

Risque marchandises

La Société est exposée au risque marchandises à l'achat et à la vente de métaux précieux, dont l'or, l'argent, le platine et le palladium, et de métaux de base, entre autres, le nickel, le cuivre et l'acier.

La Société n'est pas exposée au risque de prix lié au programme de vente de produits d'investissement en métal précieux, car l'achat et la vente de métaux précieux utilisés dans ce programme sont réalisés le même jour, sur la même base de prix et avec la même devise.

La Société gère son exposition au risque de variation du prix des marchandises en concluant des engagements d'achat et de vente qui établissent le prix à terme ou en concluant des contrats de swap sur marchandises et des contrats à terme qui fixent le prix à terme des marchandises, et en appliquant la comptabilité de couverture à ces contrats afin de minimiser la volatilité du résultat net.

Les dérivés désignés comme couverture d'une transaction prévue sont comptabilisés en tant que couvertures de flux de trésorerie. La Société applique le classement des achats normalisés à certains contrats conclus aux fins d'acquisition de marchandises utilisées dans la production.

Donc, l'incidence d'une variation du risque marchandises sur les états financiers consolidés n'est pas importante, car ce risque non couvert est minime.

8.4 Évaluations de juste valeur comptabilisées dans l'état consolidé de la situation financière

Le tableau ci-dessous analyse les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur selon les méthodes d'évaluation. Tous les dérivés de la Société sont classés comme des instruments financiers de niveau 2. Les différents niveaux sont définis comme suit :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés dans le niveau 1 et qui sont observables pour l'actif ou le passif, que ce soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés des prix).

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

- Niveau 3 : données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché (données non observables)

Au 1^{er} octobre 2011				
<i>(non audités)</i> <i>(en milliers de \$CAN)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers dérivés				
Swaps sur marchandise	- \$	18 \$	- \$	18 \$
Contrats de change à terme	-	413	-	413
Swaps de taux d'intérêt	-	-	-	-
Total	- \$	431 \$	- \$	431 \$
Passifs financiers dérivés				
Swaps sur marchandise	- \$	1 543 \$	- \$	1 543 \$
Contrats de change à terme	-	3 673	-	3 673
Swaps de taux d'intérêt	-	415	-	415
Total	- \$	5 631 \$	- \$	5 631 \$

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

	Au 31 décembre 2010			
<i>(non audités)</i> <i>(en milliers de \$CAN)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers dérivés				
Swaps sur marchandise	- \$	612 \$	- \$	612 \$
Contrats de change à terme	-	1 410	-	1 410
Swaps de taux d'intérêt	-	69	-	69
Total	- \$	2 091 \$	- \$	2 091 \$

Passifs financiers dérivés				
Swaps sur marchandise	- \$	1 714 \$	- \$	1 714 \$
Contrats de change à terme	-	193	-	193
Swaps de taux d'intérêt	-	-	-	-
Total	- \$	1 907 \$	- \$	1 907 \$

	Au 1 ^{er} janvier 2010			
<i>(non audités)</i> <i>(en milliers de \$CAN)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers dérivés				
Swaps sur marchandise	- \$	- \$	- \$	- \$
Contrats de change à terme	-	1 093	-	1 093
Swaps de taux d'intérêt	-	313	-	313
Total	- \$	1 406 \$	- \$	1 406 \$

Passifs financiers dérivés				
Swaps sur marchandise	- \$	3 638 \$	- \$	3 638 \$
Contrats de change à terme	-	165	-	165
Swaps de taux d'intérêt	-	-	-	-
Total	- \$	3 803 \$	- \$	3 803 \$

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La composition de la valeur comptable nette des immobilisations de la Société est présentée dans les tableaux suivants :

<i>(non audités)</i> <i>(en milliers de \$CAN)</i>	1^{er} octobre 2011	Au	
		31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Coût	269 440 \$	261 554 \$	250 128 \$
Cumul des amortissements	(122 754)	(115 368)	(106 246)
Valeur comptable nette	146 686	146 186	143 882

**Valeur comptable nette par
catégorie d'actif**

Terrains et améliorations aux terrains	3 197 \$	3 218 \$	3 148 \$
Édifices	63 841	63 682	62 666
Usine et matériel	75 749	74 344	75 576
Projets d'immobilisations en cours	3 899	4 942	2 492
Valeur comptable nette	146 686 \$	146 186 \$	143 882 \$

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

<i>(non audités)</i> <i>(en milliers de \$CAN)</i>	Terrains et améliora- tions aux terrains		Édifices	Usine et matériel	Projets d'immobi- lisations en cours	Total				
Coût										
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	3 998	\$	62 666	\$	180 972	\$	2 492	\$	250 128	\$
Entrées	96		4 131		9 442		2 450		16 119	
Sorties	-		(568)		(4 125)		-		(4 693)	
Décomptabilisation	-		-		-		-		-	
Solde au 31 décembre 2010	4 094		66 229		186 289		4 942		261 554	
Entrées	-		2 212		8 366		(1 043)		9 535	
Sorties	-		-		(1 554)		-		(1 554)	
Décomptabilisation	-		(95)		-		-		(95)	
Solde au 1^{er} octobre 2011	4 094	\$	68 346	\$	193 101	\$	3 899	\$	269 440	\$
Cumul des amortissements et pertes de valeur										
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	850	\$	-	\$	105 396	\$	-	\$	106 246	\$
Amortissement	26		2 547		10 271		-		12 844	
Sorties	-		-		(3 722)		-		(3 722)	
Solde au 31 décembre 2010	876		2 547		111 945		-		115 368	
Amortissement	21		1 958		6 933		-		8 912	
Sorties	-		-		(1 526)		-		(1 526)	
Solde au 1^{er} octobre 2011	897	\$	4 505	\$	117 352	\$	-	\$	122 754	\$

À titre de nouvel adoptant des IFRS, la Société a choisi d'utiliser la juste valeur en tant que coût présumé pour les édifices et d'appliquer rétroactivement IAS 16 pour le matériel selon les choix offerts en vertu de des exemptions optionnelles d'IFRS 1. Une augmentation de 6,5 millions de dollars de la valeur des édifices et une augmentation de 3,6 millions de dollars de celle du matériel ont été comptabilisées à la date de transition aux IFRS, le 1^{er} janvier 2010. Les immobilisations corporelles sont ensuite comptabilisées au coût moins le cumul des amortissements et le cumul des pertes de valeur après la date de transition.

Au 1^{er} octobre 2011, la Société s'était engagée à dépenser environ 14,3 millions de dollars sur des projets en immobilisations (31 décembre 2010 – 7,4 millions).

Il n'existait aucun indice de perte de valeur pour les immobilisations corporelles au 1^{er} octobre 2011. Aucun actif n'avait été donné en garantie des emprunts au 1^{er} octobre 2011.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

10. IMMEUBLE DE PLACEMENT

<i>(non audités)</i> <i>(en milliers de \$CAN)</i>	Au		
	1^{er} octobre 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Coût	236 \$	236 \$	236 \$

La juste valeur des terrains s'élève à 2,6 millions de dollars au 1^{er} janvier 2010 telle que déterminée par un évaluateur indépendant. L'évaluation a été établie en fonction des prix de marché pour des biens semblable dans l'emplacement pertinent. Une autre évaluation sera effectuée à tous les 3 à 5 ans ou lorsqu'il y aura un changement important dans le prix de marché.

L'immeuble de placement est détenu en fonds franc par la Société.

Il n'existait aucun indice de perte de valeur pour l'immeuble de placement au 31 décembre 2010.

11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>(non audités)</i> <i>(en milliers de \$CAN)</i>	Au		
	1^{er} octobre 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Coût	22 198 \$	20 917 \$	34 098 \$
Cumul des amortissements	(15 962)	(13 931)	23 354
Valeur comptable nette	6 236 \$	6 986 \$	10 744 \$

Les immobilisations incorporelles de la Société se composent notamment de logiciels pour l'usage interne ou pour la prestation de services aux clients.

Au 1^{er} janvier 2010, les immobilisations incorporelles de la Société comprenaient aussi seulement des droits d'utilisation de certaines marques de commerce et de logos associés à un contrat particulier. Au 31 décembre 2010, comme les droits de la Société d'utiliser les marques de commerce et de logos étaient éteints, les immobilisations incorporelles connexes étaient entièrement amorties.

Il n'existait aucun indice de perte de valeur pour les immobilisations incorporelles à la date de clôture.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

12. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

<i>(non audités)</i> <i>(en milliers de \$CAN)</i>	1^{er} octobre 2011	Au		
		31 décembre 2010	1^{er} janvier 2010	
Dollars canadiens	48 123 \$	55 056 \$	53 232	\$
Dollars américains	2 586	1 971	1 139	
Euros	138	132	-	
Total des fournisseurs et charges à payer	50 847 \$	57 159 \$	54 371	\$

13. EMPRUNTS

<i>(non audités)</i> <i>(en milliers de \$CAN)</i>	1^{er} octobre 2011	Au		
		31 décembre 2010	1^{er} janvier 2010	
Acceptation bancaire	11 967 \$	11 968 \$	13 477	\$
Autre somme à payer	-	-	3 653	
Intérêts courus	5	6	11	
Total des emprunts	11 972 \$	11 974 \$	17 141	\$

L'emprunt de 15 millions de dollars d'une durée de 10 ans, au taux d'acceptation bancaire ou sur swap de taux d'intérêt portant intérêt à 2,67 %, vient à échéance en 2018. La Société couvre l'emprunt pour le risque de taux d'intérêt par un swap d'intérêt, échangeant un taux d'intérêt fixe pour un taux d'intérêt variable. La structure de l'emprunt comporte l'utilisation d'un taux d'acceptation bancaire et un swap de taux d'intérêt renouvelables aux trois mois pour verrouiller le refinancement par acceptations bancaires. L'emprunt est remboursé à raison de 1,5 million de dollars par année pendant 10 ans. L'emprunt est non garanti.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

14. PRODUITS DIFFÉRÉS

<i>(non audités)</i> <i>(en milliers de \$CAN)</i>	Au		
	1^{er} octobre 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Paiements anticipés des clients (i)	7 330 \$	13 951 \$	5 075 \$
Programme d'abonnement (ii)	404	514	336
Total des produits reportés	7 734 \$	14 465 \$	5 411 \$

- i) Les produits différés proviennent de clients qui paient par anticipation le coût d'achat des matériaux dans le but de bloquer le prix d'achat, notamment des métaux. Les produits différés seront comptabilisés en résultat au moment de l'expédition.
- ii) Les produits différés ont trait au programme d'abonnement de la Société.

15. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôts sur le résultat est comptabilisée dans chaque période intermédiaire selon la meilleure estimation du taux annuel moyen pondéré d'imposition prévu pour toute la période annuelle.

Impôt comptabilisé en résultat net

<i>(non audités)</i> <i>(en milliers de \$CAN)</i>	Période de 13 semaines close le		Période de 39 semaines close le	
	1^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	1^{er} octobre 2011	2 octobre 2010
Charge d'impôt exigible	5 174 \$	3 401 \$	10 582 \$	11 941 \$
Ajustement sur périodes antérieures	-	(1 323)	78	(1 323)
Total de la charge d'impôt	5 174 \$	2 078 \$	10 660 \$	10 618 \$

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

Actif et passif d'impôt courants

<i>(non audités)</i> <i>(en milliers de \$CAN)</i>	1^{er} octobre 2011	Au	
		31 décembre 2010	1^{er} janvier 2010
Actif d'impôt courant			
Impôts sur le résultat à recevoir	- \$	2 548 \$	- \$
Passif d'impôt courant			
Impôts sur le résultat exigibles	899 \$	- \$	8 778 \$

16. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

i) Prestations de retraite

Pratiquement tous les membres du personnel de la Société sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime de retraite contributif à prestations déterminées, constitué en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Autant les employés que la Société doivent verser des cotisations. Le président du Conseil du Trésor fixe les cotisations exigées des employeurs, lesquelles sont un multiple de celles exigées des membres du personnel. Le total des cotisations de 8,4 millions de dollars a été comptabilisé en charge dans la période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011 (39 semaines closes le 2 octobre 2010 – 7,3 millions).

Le gouvernement du Canada a l'obligation législative d'effectuer les versements dans le cadre du Régime. En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % pour le service ouvrant droit à pension, multiplié par la rémunération moyenne des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont coordonnées avec le Régime de pensions du Canada et le Régime des rentes du Québec et elles sont indexées à l'inflation.

ii) Autres avantages postérieurs à l'emploi

La Société offre des indemnités de départ aux membres de son personnel ainsi que des avantages de retraite supplémentaires, qui comprennent des avantages postérieurs au départ à la retraite et des prestations d'assurance à certains employés. Les avantages s'accumulent au fur et à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour les gagner. Ces avantages n'étant pas capitalisés, ils ne sont couverts par aucun actif et présentent donc un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

Il n'y a pas eu de coûts de services passés, de compression ou de règlement de régime de retraite engagés au cours de la période de présentation de l'information financière.

iii) Autres avantages du personnel à long terme

Les autres avantages à long terme de la Société comprennent des avantages aux membres du personnel qui reçoivent des prestations d'invalidité prolongée, les congés de maladie, les congés spéciaux et les indemnités des accidents du travail. Ces régimes d'avantages ne sont pas capitalisés.

Obligation au titre des avantages sociaux futurs à la date de clôture :

<i>(non audités)</i> <i>(en milliers de \$CAN)</i>	Au		
	1^{er} octobre 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Avantages postérieurs à l'emploi	10 629 \$	10 258 \$	10 309 \$
Autres avantages à long terme	3 000	3 187	3 012
Total de l'obligation au titre des avantages sociaux futurs	13 629 \$	13 445 \$	13 321 \$

Les charges au titre des avantages du personnel pour les périodes de présentation de l'information financière sont comme suit :

<i>(non audités)</i> <i>(en milliers de \$CAN)</i>	Période de 13 semaines close le		Période de 39 semaines close le	
	1^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	1^{er} octobre 2011	2 octobre 2010
Avantages postérieurs à l'emploi				
Cotisation au régime de retraite	2 930 \$	2 476 \$	8 377 \$	7 291 \$
Autres avantages postérieurs à l'emploi	188	127	2 725	381
Total des charges au titre des avantages du personnel	3 118 \$	2 603 \$	11 102 \$	7 672 \$

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

17. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

<i>(non audités)</i> <i>(en milliers de \$CAN)</i>	Période de 13 semaines close le		Période de 39 semaines close le	
	1^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	1^{er} octobre 2011	2 octobre 2010
Produits provenant de la vente de biens	947 503	\$ 495 347	\$ 2 270 937	\$ 1 506 383
Produits provenant de la prestation de services	3 728	3 299	9 785	9 831
Total des produits des activités ordinaires	951 231	\$ 498 646	\$ 2 280 722	\$ 1 516 214

18. CHARGES D'AMORTISSEMENT

<i>(non audités)</i> <i>(en milliers de \$CAN)</i>	Période de 13 semaines close le		Période de 39 semaines close le	
	1^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	1^{er} octobre 2011	2 octobre 2010
Amortissement des immobilisations corporelles	2 990	\$ 3 230	\$ 8 912	\$ 9 594
Amortissement des immobilisations incorporelles	668	690	2 030	2 061
Total des charges d'amortissement	3 658	\$ 3 920	\$ 10 942	\$ 11 655

19. CHARGES DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DÉVELOPPEMENT EXPÉRIMENTAL, AU NET

<i>(non audités)</i> <i>(en milliers de \$CAN)</i>	Période de 13 semaines close le		Période de 39 semaines close le	
	1^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	1^{er} octobre 2011	2 octobre 2010
Charges de recherche et développement	1 187	\$ 915	\$ 3 761	\$ 2 857
Crédit à la recherche scientifique et au développement	(100)	-	(1 298)	(22)
Charges de recherche et développement, au net	1 087	\$ 915	\$ 2 463	\$ 2 835

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

20. INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES

La Société est liée, en termes de propriété commune, à toutes les entités appartenant au gouvernement du Canada. Elle effectue des transactions avec ces entités dans le cours normal de ses activités, aux mêmes conditions que celles conclues avec des parties non liées. Comme la Société est une « entité contrôlée par une autorité publique », elle est exemptée des obligations en matière d'informations à fournir d'IAS 24 en ce qui a trait à toutes les transactions et tous les soldes avec les parties liées suivantes :

- une autorité publique dont elle est sous le contrôle, le contrôle conjoint ou l'influence notable;
- une autre entité qui est une partie liée du fait que les deux entités sont sous le contrôle, le contrôle conjoint ou l'influence notable d'une même autorité publique.

Conformément à cette exemption, la Société ne fournira pas d'informations sur les transactions avec :

- le gouvernement du Canada et ses ministères
- toutes les sociétés d'État fédérales

Les transactions avec le ministère des Finances concernant la production, la gestion et la distribution de pièces de circulation canadiennes sont négociées et évaluées à la juste valeur dans le cadre d'un protocole d'entente de trois ans par lequel le prix est convenu annuellement dans le cours normal des activités.

Les produits liés aux transactions avec le ministère des Finances sont comme suit :

	Période de 13 semaines close le		Période de 39 semaines close le	
	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010	1 ^{er} octobre 2011	2 octobre 2010
<i>(non audités)</i> <i>(en milliers de \$CAN)</i>				
Produits provenant du ministère des Finances	35 452 \$	27 265 \$	79 725 \$	83 910 \$

21. ENGAGEMENTS, PASSIFS ÉVENTUELS ET GARANTIES

21.1 Baux sur métaux précieux

Afin de faciliter la production de pièces de métaux précieux et de gérer ses risques financiers associés aux variations de prix des métaux, la Société peut conclure des accords des contrats d'approvisionnement à prix ferme et des baux sur métaux précieux. À la fin de la période, la Société avait conclu des baux sur métaux précieux comme suit :

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

<i>(non audités)</i> <i>Onces</i>	Au		
	1 ^{er} octobre 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Or	451 745	456 780	439 088
Argent	6 785 791	6 043 173	4 376 662
Platine	351	-	-

Les frais de location sont calculés d'après la valeur de marché. Les paiements de location pour les baux sur métaux précieux comptabilisés en charges au cours de la période close le 1^{er} octobre 2011 se sont élevés à 5,2 millions de dollars (2 octobre 2010 – 3,2 millions). La valeur des métaux visés par ces baux sur métaux n'apparaît pas aux états financiers consolidés de la Société car le règlement se fera par la prise de possession ou l'expédition des métaux en question.

21.2 Engagements sur métaux communs

Afin de faciliter la production de pièces de circulation et de collection (pour le Canada et d'autres pays) et de gérer ses risques financiers associés aux variations de prix des métaux, la Société peut conclure des contrats d'approvisionnement à prix ferme. Au 1^{er} octobre 2011, la Société avait des engagements d'achat en cours de 53,9 millions de dollars (31 décembre 2010 – 26,1 millions).

21.3 Garanties commerciales et bancaires

La Société détient diverses garanties bancaires et commerciales liées à la production à contrat de pièces étrangères. Les garanties ont été émises dans le cours normal des activités, et elles ont été accordées par diverses institutions financières qui offrent à la Société des lignes de crédit. La durée maximale des garanties de bonne fin est d'un an, selon le contrat visé, tandis que la durée maximale des garanties de soumission est de cinq ans. En règle générale, la durée des garanties de soumission est inférieure à trois mois, selon la durée de la période de soumission relative au contrat visé. La durée des divers contrats visés par les garanties de soumission ou de bonne fin varie normalement d'un à deux ans. Les paiements susceptibles de devenir exigibles aux termes des engagements précités feraient suite à l'inexécution d'un contrat par la Monnaie. La Société ne prévoit devoir verser aucun paiement d'importance à l'avenir. Au 1^{er} octobre 2011, le maximum des paiements futurs susceptibles de devenir exigibles aux termes des garanties de soumission et de bonne fin est de 10,2 millions de dollars (31 décembre 2010 – 8,4 millions).

22. TRANSITION AUX IFRS

La Société a adopté les IFRS le 1^{er} janvier 2011, et la transition se fera à compter du 1^{er} janvier 2010. Avant l'adoption des IFRS, la Société établissait ses états financiers consolidés conformément aux

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR du Canada ») antérieurs. Les premiers états financiers consolidés annuels de la Société établis conformément aux IFRS seront publiés pour l'exercice qui se terminera le 31 décembre 2011.

IFRS 1 exige que les mêmes méthodes comptables soient appliquées pour toutes les périodes présentées et que ces méthodes soient conformes aux IFRS en vigueur à la fin de l'exercice de conversion, soit le 31 décembre 2011 pour la Société. Elle préparera en dernier ressort son état consolidé de la situation financière d'ouverture en appliquant les IFRS existants à compter de la date d'entrée en vigueur du 31 décembre 2011 ou à une date antérieure.

22.1 Choix initiaux au moment de l'adoption

22.1.1 Choix des exemptions à l'application rétroactive intégrale

Lors de la préparation des présents états financiers consolidés conformément à IFRS 1, la Société a appliqué certaines des exemptions optionnelles à l'application intégrale des IFRS. Les exemptions optionnelles qui ont été appliquées sont décrites ci-dessous.

i) Juste valeur ou réévaluation en tant que coût présumé

IFRS 1 offre aux entités l'exemption optionnelle de réévaluer une immobilisation corporelle, un immeuble de placement ou une immobilisation incorporelle à la date de transition aux IFRS à sa juste valeur et d'utiliser ensuite cette juste valeur en tant que coût présumé.

La Société a donc choisi d'utiliser la juste valeur en tant que coût présumé pour tous les édifices. Elle appliquera de manière rétrospective IAS 16, IAS 38 et IAS 40 pour les terrains, le matériel, les immobilisations incorporelles et l'immeuble de placement à la date de transition.

ii) Avantages du personnel

IFRS 1 offre aux entités l'option de choisir de comptabiliser tous les écarts actuariels cumulés qui étaient différés selon les PCGR du Canada dans les résultats non distribués d'ouverture à la date de transition. La Société a donc choisi de comptabiliser tous les écarts actuariels cumulés à la date de transition dans les résultats non distribués d'ouverture pour ses régimes de retraite.

iii) Contrats de location

Lorsqu'un nouvel adoptant a déterminé, selon le référentiel comptable antérieur, si un accord contenait un contrat de location et que sa détermination était conforme à celle imposée par IFRIC 4, à ceci près qu'elle a été faite à une date autre que celle requise par IFRIC 4, il n'est pas tenu de refaire cette détermination lorsqu'il adopte les IFRS. Pour que la détermination faite par le nouvel adoptant selon le référentiel comptable antérieur puisse être considérée comme conforme à celle du référentiel comptable antérieur, elle doit avoir abouti au même résultat que celui obtenu en

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

appliquant IAS 17, Contrats de location, et IFRIC 4. La Société a choisi d'appliquer les dispositions transitoires énoncées dans IFRIC 4.

iv) Coûts d'emprunt

La Société a choisi d'appliquer les dispositions provisoires énoncées dans IAS 23, Coûts d'emprunt, pour désigner la date de transition comme la date de commencement pour l'incorporation des coûts d'emprunt dans le coût des actifs qualifiés, tel que le définit la norme comptable.

v) Participations dans des filiales, des entités contrôlées conjointement et des entreprises associées

La Société a choisi de comptabiliser son placement dans RCMH-MRCF à la valeur comptable aux termes du référentiel comptable antérieur.

22.1.2 Exceptions obligatoires à l'application rétroactive

Lors de l'établissement des présents états financiers consolidés conformément à IFRS 1, la Société a appliqué les exceptions obligatoires à l'application rétroactive intégrale des IFRS. Les exceptions obligatoires à l'application rétroactive intégrale des IFRS sont décrites ci-dessous.

i) Comptabilité de couverture

La comptabilité de couverture peut seulement s'appliquer de manière prospective à compter de la date de transition aux transactions satisfaisant les conditions requises pour la comptabilité de couverture selon IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation, à cette date. Les relations de couverture ne peuvent pas être désignées rétroactivement et la documentation fournie à l'appui ne peut être créée rétroactivement.

Si, avant la date de transition aux IFRS, une entité avait désigné une transaction comme étant une couverture mais que la couverture ne répond pas aux conditions requises pour la comptabilité de couverture selon IAS 39, l'entité doit cesser la comptabilité de couverture. Les transactions conclues avant la date de transition aux IFRS ne doivent pas être désignées rétrospectivement comme couvertures.

Par conséquent, seules les relations de couverture satisfaisant les conditions requises pour la comptabilité de couverture à la date de transition sont comptabilisées comme couvertures dans les résultats de la Société selon les IFRS. Tous les dérivés ne satisfaisant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture selon IAS 39 sont comptabilisés comme instruments financiers détenus à des fins autres que de couverture. Tous les dérivés, répondant ou non aux conditions requises pour la comptabilité de couverture selon IAS 39, ont été évalués à la juste valeur et comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

ii) Décomptabilisation d'actifs financiers et de passifs financiers

Un nouvel adoptant doit appliquer de manière prospective les dispositions de décomptabilisation d'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation, aux transactions réalisées à compter de la date de transition. En d'autres termes, si un nouvel adoptant a décomptabilisé des actifs financiers non dérivés ou des passifs financiers non dérivés selon le référentiel comptable antérieur par suite d'une transaction réalisée avant le 1^{er} janvier 2004, il ne doit pas comptabiliser ces actifs et ces passifs selon les IFRS (sauf s'ils répondent aux conditions de comptabilisation à la suite d'une transaction ou d'un événement ultérieur).

La Société n'a comptabilisé aucun actif financier et passif financier à la date de transition qui avait été décomptabilisé selon le référentiel comptable antérieur.

(iii) Estimations

Les connaissances a posteriori n'ont pas été utilisées pour créer ou corriger les estimations et, par conséquent, les estimations établies antérieurement par la Société selon le référentiel comptable antérieur sont cohérentes avec leur application selon les IFRS.

22.2 Rapprochements entre les PCGR du Canada et les IFRS

22.2.1 Rapprochement des capitaux propres

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les capitaux propres de la Société présentés selon le référentiel comptable antérieur et ses capitaux propres présentés selon les IFRS à la date de transition.

		Au	
<i>(non audités)</i>		31 décembre	1 ^{er} janvier
<i>(en milliers de \$CAN)</i>		2010	2010
Capitaux propres selon le référentiel comptable antérieur		238 653	209 911
Différences augmentant (diminuant) les capitaux propres :			
Immobilisations corporelles	i)	9 793	9 878
Avantages du personnel	ii)	(1 574)	(1 896)
Impôts sur le résultat	iii)	34	34
Charges à payer	iv)	(8 210)	(8 210)
Immeuble de placement	v)	236	236
Total des ajustements des capitaux propres		279	(42)
Total des capitaux propres selon les IFRS		238 932	209 953

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

22.2.2 Rapprochement du résultat

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le résultat de la Société présenté selon le référentiel comptable antérieur et son résultat présenté selon les IFRS pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

<i>(non audités)</i> <i>(en milliers de \$CAN)</i>	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2010
Bénéfice net selon le référentiel comptable antérieur		33 751 \$
Différences augmentant (diminuant) le résultat:		
Amortissement	i)	(84)
Avantages du personnel	ii)	321
Impôts sur le résultat	iii)	-
Résultat selon les IFRS		33 988 \$
Total des capitaux propres selon les IFRS		238 932 \$

22.2.3 Rapprochement des autres éléments du résultat global

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les autres éléments du résultat global de la Société présentés selon le référentiel comptable antérieur et ses autres éléments du résultat global présentés selon les IFRS pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

<i>(non audités)</i> <i>(en milliers de \$CAN)</i>	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2010
Autres éléments du résultat global selon le référentiel comptable antérieur		1 991 \$
Différences augmentant (diminuant) le résultat global :		
Gains actuariels liés aux régimes de retraite	ii)	262
Impôts sur le résultat	iii)	-
Total des autres éléments du résultat global selon les IFRS		2 253 \$

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

22.2.4 Rapprochement de l'état consolidé de la situation financière au 1^{er} janvier 2010

<i>(non audités)</i> <i>(en milliers de \$CAN)</i>	Note	Solde selon le référentiel comptable antérieur	Ajustements IFRS	Solde IFRS
Actif				
Actifs courants				
Trésorerie		76 956 \$	-	76 956 \$
Créances		29 939	-	29 939
Charges payées d'avance		1 663	-	1 663
Stocks		55 172	-	55 172
Actifs dérivés		1 054	-	1 054
Total des actifs courants		164 784	-	164 784
Actifs dérivés				
Immobilisations corporelles	i)	352	-	352
Immeuble de placement	v)	134 004	9 878	143 882
Immobilisations incorporelles		-	236	236
		10 744	-	10 744
Total de l'actif		309 884 \$	10 114 \$	319 998 \$
Passif et capitaux propres				
Passif				
Passifs courants				
Fournisseurs et charges à payer	ii) iv)	46 161 \$	8 210 \$	54 371 \$
Emprunts		5 169	-	5 169
Produits différés		5 411	-	5 411
Avantages sociaux futurs		1 005	-	1 005
Impôts sur le résultat exigibles		8 778	-	8 778
Passifs dérivés		3 803	-	3 803
Total des passifs courants		70 327	8 210	78 537
Emprunts				
Emprunts		11 972	-	11 972
Passifs d'impôts futurs	iii)	7 254	(34)	7 220
Avantages sociaux futurs	ii)	10 420	1 896	12 316
Total du passif		99 973	10 072	110 045
Capitaux propres				
Capital-actions (4 000 actions non transférables autorisées et émises)		40 000	-	40 000
Résultats non distribués		171 612	42	171 654
Cumul des autres éléments du résultat global		(1 701)	-	(1 701)
Total des capitaux propres		209 911	42	209 953
Total du passif et des capitaux propres		309 884 \$	10 114 \$	319 998 \$

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

22.2.4 Rapprochement de l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2010

<i>(non audités)</i> <i>(en milliers de \$CAN)</i>	Note	Solde selon le référentiel comptable antérieur	Ajustements IFRS	Solde IFRS
Actif				
Actifs courants				
Trésorerie		86 045 \$	\$ -	\$86 045 \$
Créances		19 719	-	19 719
Charges payées d'avance		909	-	909
Impôts sur le résultat à recevoir		2 548	-	2 548
Stocks		84 672	-	84 672
Actifs dérivés		1 785	-	1 785
Total des actifs courants		195 678	-	195 678
Actifs dérivés				
Actifs dérivés		306	-	306
Immobilisations corporelles	i)	136 393	9 793	146 186
Immeuble de placement	v)	-	236	236
Immobilisations incorporelles		6 986	-	6 986
Total de l'actif		339 363 \$	10 029 \$	349 392 \$
Passif et capitaux propres				
Passif				
Passifs courants				
Fournisseurs et charges à payer	ii) iv)	48 949 \$	8 210 \$	57 159 \$
Emprunts		1 506	-	1 506
Produits différés		14 465	-	14 465
Avantages sociaux futurs		664	-	664
Passifs dérivés		1 907	-	1 907
Total des passifs courants		67 491	8 210	75 701
Emprunts				
Emprunts		10 468	-	10 468
Passifs d'impôts futurs	iii)	11 544	(34)	11 510
Avantages sociaux futurs		11 207	1 574	12 781
Total du passif		100 710	9 750	110 460
Capitaux propres				
Capital-actions (4 000 actions non transférables autorisées et émises)		40 000	-	40 000
Résultats non distribués		198 363	279	198 642
Cumul des autres éléments du résultat global		290	-	290
Total des capitaux propres		238 653	279	238 932
Total du passif et des capitaux propres		339 363 \$	10 029 \$	349 392 \$

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
Notes annexes aux états financiers consolidés
Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2011
(non audités)

22.2.4 Rapprochement de l'état consolidé du résultat global
Douze mois clos le 31 décembre 2010

<i>(non audités)</i> <i>(en milliers de \$CAN)</i>	Référentiel comptable antérieur	Ajustements IFRS	IFRS
Produits des activités ordinaires	2 209 577	\$ -	\$ 2 209 577
Coût des biens vendus	2 050 425	12 132	2 062 557
Marge brute	159 152	(12 132)	147 020
Autres charges d'exploitation			
Marketing et ventes	50 939	-	50 939
Administration	45 048	3 467	48 515
Amortissement	15 836	(15 836)	-
Autres charges d'exploitation	111 823	(12 369)	99 454
Résultat d'exploitation	47 329	237	47 566
Écarts de change nets	(1 251)	-	(1 251)
Charges financières, nettes			
Produits financiers	811	-	811
Charges financières	(369)	-	(369)
Charges financières, nettes	442	-	442
Résultat avant impôt sur le résultat	46 520	237	46 757
Charge d'impôt sur le résultat	(12 769)	-	(12 769)
Résultat de la période	33 751	237	33 988
Autres éléments du résultat global			
Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie	243	-	243
Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie porté(e)s au résultat net	1 748	-	1 748
Écarts actuariels nets sur les régimes de retraite à prestation déterminées	-	262	262
Autres éléments du résultat global, net de l'impôt	1 991	262	2 253
Résultat global total	35 742	\$ 499	\$ 36 241

i. Immobilisations corporelles

Édifices

Selon le référentiel comptable antérieur, les édifices étaient comptabilisés au coût. Comme mentionné dans la section libellée « Choix des exemptions à l'application rétroactive intégrale », la Société a choisi d'utiliser la juste valeur de 62,9 millions de dollars en tant que coût présumé pour les édifices à la date de transition aux IFRS. La juste valeur des édifices a été établie en fonction d'une réévaluation effectuée par des évaluateurs indépendants. L'ajustement total représente une augmentation de 6,5 millions de dollars de la valeur comptable des édifices présentée selon le référentiel comptable antérieur. La Société a choisi d'appliquer la méthode du coût pour comptabiliser les édifices de façon continue après la date de transition.

IAS 16 exige que chaque partie d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'élément soit amortie séparément. La comptabilité par composantes employée dans IAS 16 n'a jamais été appliquée par la Société selon le référentiel comptable antérieur.

L'application rétroactive de cette méthode comptable n'a aucune incidence sur l'édifice parce que la Société a choisi d'utiliser la juste valeur en tant que coût présumé pour les édifices à la date de transition aux IFRS. Toutefois, la séparation des composantes sera appliquée prospectivement pour les édifices après la date de transition aux IFRS. Un évaluateur qualifié et indépendant sera embauché pour aider à séparer les composantes et à déterminer la juste valeur des édifices.

Matériel

La Société n'a pas choisi la juste valeur en tant que coût présumé pour l'usine et le matériel, ce qui fait en sorte qu'elle a appliqué rétroactivement IAS 16 pour tous les autres éléments de ses immobilisations corporelles. Selon le référentiel comptable antérieur, le matériel était amorti au niveau de la catégorie d'actif. L'application rétroactive d'IAS 16 a entraîné la séparation des composantes du matériel.

Dans le cadre de ce processus, les ingénieurs de la Société ont identifié les différentes composantes significatives. Par la suite, la durée d'utilité estimée a été établie pour chacune des composantes nouvellement identifiées. La séparation rétroactive des composantes a résulté en un ajustement de 3,6 millions de dollars de la valeur aux livres à la date de transition.

La Société a choisi d'appliquer la méthode du coût pour comptabiliser le matériel de façon continue après la date de transition.

Aucun actif de remplacement significatif n'a été identifié à la date de transition qui résulterait dans la décomptabilisation d'actifs supplémentaires la date de transition ou en 2010.

ii. Avantages du personnel

Écarts actuariels

Selon le référentiel comptable antérieur, les écarts actuariels découlant de l'établissement de la valeur présente d'une obligation au titre des prestations constituées et de la juste valeur de l'actif du régime sont comptabilisés de façon systématique et cohérente, sous réserve d'un amortissement minimum exigé selon la méthode du « corridor ». Le « corridor » était 10 % du montant le plus élevé entre l'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif du régime. L'excédent de 10 p. cent est amorti comme composante de la charge de retraite selon la méthode linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des employés actifs. Les écarts actuariels inférieurs à 10 p. cent sont différés.

Comme mentionné dans la section libellée « Choix des exemptions à l'application rétroactive intégrale », la Société a choisi de comptabiliser tous les écarts actuariels cumulés à la date de transition dans les bénéfices non distribués d'ouverture pour tous ses régimes de retraite. Il en résulte que les écarts actuariels ne sont pas amortis en résultat net, mais sont plutôt comptabilisés directement dans le résultat global à la fin de chaque période. Par conséquent, la Société a ajusté sa charge de retraite pour enlever l'amortissement des écarts actuariels. Une somme de 1,1 million de dollars a été comptabilisée à la date de transition.

Congés de maladie et congés spéciaux

Selon le référentiel comptable antérieur, la Société n'est pas obligée de comptabiliser une charge à payer pour les avantages liés aux congés de maladie et congés spéciaux qui s'accumulent mais qui se sont pas acquis.

Selon les IFRS, les congés de maladie et les congés spéciaux qui s'accumulent mais qui se sont pas acquis sont classés comme autres avantages à long terme. IFRS 19 exige que tous les coûts de services passés et les écarts actuariels liés aux autres avantages à long terme soient comptabilisés immédiatement en résultat net. Aucune méthode du « corridor » n'est appliquée. Un passif de 0,8 million de dollars pour congés de maladie et congés spéciaux a été comptabilisé à la date de transition. Le passif a été établi par un actuaire qualifié, qui a utilisé la méthode du premier entré, premier sorti.

iii. Impôts sur le résultat

Dans les capitaux propres, le changement lié aux impôts différés reflète le changement dans les différences temporelles attribuables à l'incidence des ajustements IFRS décrits plus haut.

iv. Dette envers le ministère des Finances

Vu l'application rétroactive d'IAS 16, les charges d'amortissement ont été imputées au ministère des Finances à un taux supérieur aux charges d'amortissement réelles engagées selon IAS 16 de l'ordre de 8,2 millions de dollars. La Société ajustera la facturation future au ministère des Finances pour cette somme.

v. Immeuble de placement

Selon le référentiel comptable antérieur, un terrain situé à Winnipeg avait été comptabilisé au coût dans les immobilisations corporelles. À titre de nouvel adoptant et pour satisfaire aux critères d'IAS 40 pour les immeubles de placement, une partie du terrain à Winnipeg est comptabilisée comme immeuble de placement au coût à la date de transition aux IFRS, selon les choix offerts en vertu des exemptions optionnelles d'IFRS 1. Une somme d'environ 0,2 million de dollars a été reclassée des immobilisations corporelles à l'immeuble de placement.

23. RECLASSEMENT

Certaines informations fournies dans les périodes antérieures ont été reclassées pour se conformer à la présentation adoptée en 2011.